



## ***Commission Nationale de Football***

### **Saison 2025 – 2026 GROUPE A**

#### **Circulaire n°5.**

---

#### **Réunion du 6 novembre 2025 à LAUWIN PLANQUE**

**Présent.e.s** : Mme MOREAU MC. (par téléphone) - BOTTY JM - COUPLET. A (CN Foot)

**Excusés** : M. PAWLICKI. F (CSD foot 10)

Assistant: Mme DELAMAR. M –PECORARO. R (CSD 59) – GRADEL D CSD 62)

---

#### **Les résultats du 16 novembre 2025**

##### **Coupe GAUTHIER** ¼ de finale ALLER (phase finale)

Match n°1 :Mahorais LILLE (59)	ASV MASNY A (59)	1 – 2
« n°2 :PAYNS (10)	USM BEUVRAGES (59)	1 – 4
« n°3: Rivelaine LOOS EN GOHELLE (62)	Bils Deroo WAZIERS A (59)	0 – 2
« n°4: Voltaire LILLE (59)	AV. Duruy TOURCOING A (59)	4 – 1

##### **Coupe DELARBRE** : tour d'appui

Match n°1 : CRENEY (10)	APPOIGNY (89)	2 - 5
« n°2: DR. RACHES (59)	Nord Champagne REIMS (51)	fg - fp

rappel : la commission nationale rappelle que seuls les résultats figurant sur les circulaires officialisent les scores réalisés.

##### **Au courrier :**

**Mail de Mahorais LILLE** concernant une demande de dérogation de participation aux ¼ de finale pour un joueur blessé depuis septembre.

Dérogation accordée à Mr SIRADJI Zoubert (justificatifs médicaux fournis et feuilles de matches vérifiées.)

## **HOMOLOGATION**

**Match de coupe DELARBRE : DC RACHES (59)Nord Champagne REIMS (51) du 16/11**

Forfait de Nord Champagne non justifié : le club réglera l'amende prévue (150€), chèque libellé à UFOLEP à adresser au trésorier de la commission : Mr BOTTY Jean Marc – 319F, rue et lotissement du jardinage – 59450 SIN LE NOBLE

## **DISCIPLINE**

Présents : Mme MOREAU MC. (par téléphone) – MM BOTTY JM - COUPLET. A (CN Foot)  
M LAWNICZAK F arbitre de la rencontre – Mme DELEMAR CSD 59

Excusé: M BUYSENNS délégué officiel ( retenu par son travail)qui sera représenté par Mme BUYSENNS member de la CSD 59 et qui était présente lors du match.

**Match : ASV MASNY A - Mahorais LILLE ( coupe Gauthier du 16 novembre)**

Après

Lecture du rapport de Mr BUYSENNS, Délégué officiel

Lecture du rapport et audition de Mr LAWNICRAK arbitre de la rencontre

Audition de Mme DELEMAR en contact téléphonique avec Mme BUYSENNS lors de l'incident

Audition de Mr V... M.... de MASNY qui reconnaît avec quitté sa surface et rejoint le centre du terrain, s'être exprimé de manière violemment, ce dont il s'excuse mais nie avoir proféré les injures qui lui sont reprochées.

Sur ce, après délibération, la commission prononce une suspension de 4 matches fermes et 4 matches avec sursis au joueur V....M...de MASNY à compter du 20 décembre 2025 pour propos désobligeants répétés à l'encontre des instances de l'UFOLEP.

NB : Mme BUYSENNS, arrivée tardivement, n'a pu apporter son témoignage en présence des parties.

*L'appel de ces décisions peut être interjeté auprès de la commission nationale d'appel dans un délai de 7 jours qui suivent leur notification.*

## **LES PROCHAINES RECONTRES**

**Coupe GAUTHIER : le 11 janvier 2026 – ¼ de finale retour**

Match n°1: Mahorais LILLE (59)

ASV MASNY A (59)

« n°2 : USM BEUVRAGES (59)

PAYNS (10)

« n°3: Bils Deroo WAZIERS A (59)

Rivelaine LOOS EN GOHELLE (62)

« n°4: AVDuruy TOURCOING (59)

Voltaire LILLE (59)

La rencontre n°2 coup d'envoi 14h30

« n°4 coup d'envoi 10h30 – les autres 10h00

Arbitres et délégués officiels sont désignés par la commission nationale

**Rappel :** (voir circulaire n°1)

A l'issue de la rencontre, si **égalité de points après les 2 matches** : procéder aux tirs au but (pas de prolongations)

## Coupe DELARBRE :

Les 4 équipes éliminées du tour d'appui de la coupe Gauthier du 16 novembre, doivent figurer dans le tirage au sort d'un **tour d'appui complémentaire** de la coupe Delarbres

- Le 21 décembre 2025

Match n°1 : ASV.CHALONS (51)

AOUISSES (55)

Le 4 janvier 2026

« n°2 : Municipaux LENNS (62)

Chartreux TROYES (10)

« n°3 : Ale Portugaise Auboise (10)

ASV.MASNY B (59)

« n°4 : Municipaux VILLENEUVE d'ASCQ (59)

AUCHY LES ORCHIES (59)

Les matches n° 1 – 2 – 3 - coup d'envoi ;14h30

Le match n°4 : coup d'envoi 10h00

Exempts : APPOIGNY (89) – RACHES (59) – PIEDALLOUS (89) – HENIN BEAUMONT (62)

Arbitres et délégués officiels sont désignés par les commissions départementales des clubs recevants.

**La commission nationale remercie les responsables départementaux d'avoir bien voulu bouleverser les calendriers de leurs compétitions afin de permettre l'organisation de ce tour d'appui avant le 11 janvier.**

## RAPPEL

La commission nationale rappelle :

Le club recevant envoie **l'original** de la feuille de match, le rapport de l'arbitre et la feuille d'indemnisation du club visiteur sauf pour la coupe Gauthier).

Le club visiteur envoie **le double** de la feuille de match

Le délégué officiel envoie lui-même son rapport

Ces documents\* doivent être envoyés dans les 48h qui suivent la rencontre

(Ces documents\* ont été joints à la circulaire n°1 et doivent être imprimés par vos soins).

Merci.

.

Le responsable des coupes

A.Couplet

**Bonnes fêtes de fin d'année à Tous**